

LE CHEF DE L'ETAT A DRESSE UN BILAN ÉLOGIEUX DE L'ACTION  
GOUVERNEMENTALE EN 2014 ET A APPELE LES ACTEURS POLITIQUES A SAUVER LA  
DÉMOCRATIE BÉNINOISE PAR L'ORGANISATION DES ELECTIONS

( Lire l'intégralité de son message à la Nation au Parlement )

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----

MESSAGE SUR L'ETAT DE LA NATION  
DE SON EXCELLENCE, DOCTEUR BONI YAYI,  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT

Porto-Novo, Assemblée Nationale, le 30 décembre 2014

- Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;
- Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle ;
- Monsieur le Président de la Cour Suprême ;
- Madame la Présidente de la Haute Cour de Justice ;
- Monsieur le Président du Conseil Economique et Social ;
- Monsieur le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication ;
- Madame la Grande Chancelière de l'Ordre National du Bénin ;
- Monsieur le Médiateur de la République ;
- Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;
- Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs de mission diplomatique et consulaire et Représentants des Organisations Internationales ;
- Honorables Députés à l'Assemblée Nationale ;
- Monsieur le Préfet des Départements de l'Ouémé et du Plateau ;
- Monsieur le Maire de la ville de Porto-Novo ;
- Mesdames et Messieurs les Sages, têtes couronnées et notables de la ville de Porto-Novo ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des confessions religieuses ;
- Distingués invités ;
- Mesdames et Messieurs.

La tradition républicaine, à travers les dispositions de l'article 72 de la Constitution du 11 décembre 1990, prescrit au Président de la République d'adresser une fois par an à l'Assemblée Nationale un message sur l'état de la nation. C'est une obligation constitutionnelle à laquelle je me sou mets avec grand enthousiasme depuis 2006, car elle est la manifestation du nécessaire devoir de reddition de comptes.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,

Je me présente devant votre auguste Assemblée pour faire le bilan du chemin parcouru par notre pays, au cours de l'année 2014, dans sa double quête de consolidation du renouveau démocratique et de bien-être économique et social.

Je voudrais de prime abord rendre grâce à Dieu, le Tout-Puissant, le Père Céleste pour ses bienfaits dans la vie de chacune et de chacun de nous et de notre Patrie bien-aimée, tout au long de cette

année qui s'achève.

Je voudrais exprimer ma profonde gratitude pour l'accueil fraternel réservé par vous-même, Monsieur le Président et par les autres honorables députés. Je salue la présence remarquée des Présidents des Institutions constitutionnelles et légales de la République. Mes salutations vont également à l'endroit des autorités communales et locales, des têtes couronnées, dignitaires, sages et notables, ainsi qu'aux responsables des confessions religieuses de la ville de Porto-Novo.

Je voudrais également témoigner ma reconnaissance aux membres du Corps diplomatique et consulaire ainsi qu'aux représentants des Organisations Internationales pour avoir accepté d'honorer de leur présence cette cérémonie que nous impose notre loi fondamentale du 11 décembre 1990.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Mesdames et Messieurs,

Mon intervention portera d'une part sur les principales réformes engagées pour la transformation structurelle de notre pays et d'autre part sur les bases de l'action de mon gouvernement au cours de l'année 2015.

En 2014, le Bénin a enregistré d'importants progrès. Ces progrès découlent d'abord de la bonne gestion du cadre macroéconomique. En effet, au plan économique et financier, malgré la conjoncture internationale particulièrement difficile, notre pays a connu une croissance soutenue en termes réels de l'ordre de 5,6% en moyenne sur la période 2012-2014. Cette croissance est la plus forte enregistrée au Bénin depuis l'indépendance, selon le Rapport de la banque mondiale sur la situation économique de notre pays publié en septembre 2014. Pour 2014, le taux de croissance est projeté entre 5,7% et 6,5%, largement au-dessus de la moyenne mondiale établie à 3,3%.

Le Bénin fait partie des quatre pays qui respectent tous les critères de premier rang du pacte de convergence de l'UEMOA. En effet, selon le rapport de l'UEMOA de décembre 2014 sur l'exécution de la surveillance multilatérale, le taux d'inflation est maîtrisé et s'est établi à moins 1,1%, ce qui ne doit pas être confondu à la déflation eu égard au niveau de croissance économique qui reste élevé. Cette performance s'explique par le niveau relativement bas des prix des denrées alimentaires, en lien avec les performances agricoles. Le taux d'endettement est maintenu en dessous de 30% du PIB contre une norme communautaire de 70% du PIB. En d'autres termes, sur un revenu de 100FCFA, la dette dans notre pays n'excède pas 30FCFA contre la norme communautaire de 70FCFA, ce qui traduit notre volonté de ne pas alourdir les charges des générations futures. Ce potentiel d'endettement doit pouvoir être utilisé pour augmenter notre capacité de production pour le bien être des populations. Sur le plan budgétaire, le Gouvernement conduit une politique budgétaire saine avec un déficit budgétaire devant s'établir à 3,1% contre une moyenne de 3,5% pour les pays de l'UEMOA.

Globalement donc, malgré les progrès qui restent à réaliser, la situation économique et financière de notre pays est jugée satisfaisante avec un cadre macroéconomique qui se renforce de jour en jour et des indicateurs clés qui sont pour la plupart au vert.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Mesdames et Messieurs,

Des efforts notables ont été consentis par ailleurs pour la mobilisation des ressources financières et l'amélioration de l'efficacité des politiques publiques. Le gouvernement a décidé de faire du partenariat public-privé (PPP) une option essentielle de financement du développement. Dans cette

perspective, la Table ronde sur le financement du développement du Bénin, organisée à Paris du 17 au 19 juin 2014 avec l'appui des partenaires au développement, a connu un franc succès. En effet, cette rencontre a permis de partager avec d'éminentes personnalités, institutions et Privés du monde de la finance, notre vision du développement du pays pour les cinq prochaines années.

Comme vous le savez et je vous le rappelle qu'à l'issue de cette Table ronde, le Bénin a obtenu de la communauté financière internationale des engagements d'un montant de plus de 12 milliards de dollars US, soit plus de 6.000 milliards de FCFA, afin de financer la réalisation d'investissements lourds et structurants à même d'accélérer la croissance économique, alors que le gap de financement recherché était de 6 milliards de dollars US. Ce qui témoigne si besoin en était encore de l'adhésion de la communauté internationale aux réformes entreprises par mon gouvernement. La mobilisation effective et diligente des financements annoncés se poursuit. Sur les six premiers mois, des conventions de financement pour plus de 1000 milliards de FCFA ont été déjà signées, sans compter les engagements concrétisés au niveau du secteur privé.

C'est le lieu de préciser que le rythme de décaissement dépend de la mise en œuvre des réformes et du degré de synergie entre le Gouvernement, l'Assemblée Nationale et les Partenaires Techniques et Financiers. C'est pour assurer une bonne gouvernance et accélérer ce rythme de décaissement que le Gouvernement s'attèle à mettre en place le cadre institutionnel adéquat animé par des experts recrutés avec l'appui des partenaires au développement.

J'ai bien noté que l'institution parlementaire est entrain d'examiner deux propositions de loi, l'une définissant le cadre légal des PPP au Bénin et l'autre portant création du tribunal de commerce. L'adoption de ces deux textes permettra de consolider les réformes en cours pour une meilleure mobilisation des ressources.

Je voudrais, à cette heure du bilan, renouveler mes remerciements à tous les participants à cette Table Ronde ainsi que la reconnaissance du Peuple béninois à nos partenaires au développement, à notre diaspora de même qu'à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de ce forum dont les résultats sont allés bien au-delà de nos attentes.

Cette performance est le résultat des différentes réformes mises en œuvre aussi bien pour l'amélioration de l'environnement des affaires que pour la transformation structurelle de notre économie.

Les réformes relatives à l'environnement des affaires ont permis au Bénin de se classer 151ème sur 189 économies dans le Rapport Doing Business de la Banque mondiale ; ce qui fait un saut en avant de 23 places, comparé au classement de l'année dernière. Le Bénin a notamment progressé en matière de création d'entreprises, de protection des investisseurs minoritaires, du commerce transfrontalier et de l'exécution des contrats. L'ensemble des politiques gouvernementales a donc contribué à classer le Bénin 2ème parmi les dix économies du monde les plus performantes en matière de réformes en 2014.

Par ailleurs, les efforts fournis dans le cadre de la lutte contre la corruption ont été pris en compte dans l'Indice de perception de la corruption de l'ONG Transparency International, qui classe le Bénin à la 80ème place sur 175 pays, soit une progression de 14 places en 2014 et de 30 places depuis 2010. Ces résultats auraient été meilleurs si la lutte contre la corruption n'était pas freinée par l'absence de poursuites judiciaires systématiques et efficaces, ce qui compromet la crédibilité de la volonté de mon gouvernement à s'attaquer à la corruption en vue de l'élimination de la pauvreté dans notre pays.

Voilà pourquoi mon gouvernement s'attache à poursuivre la modernisation du secteur de la justice. Pour renforcer les capacités des acteurs du système judiciaire, afin de les rendre plus efficaces et mieux outillés, il a été procédé au recrutement de 4 auxiliaires de justice, de 229 Officiers de Police

Judiciaire et à la formation de 38 auditeurs de justice qui seront intégrés prochainement dans le corps de la magistrature. L'informatisation des juridictions et de la chancellerie s'est poursuivie avec notamment la refonte de l'architecture du réseau existant et de l'application de gestion de la chaîne civile au regard du nouveau code de procédure civile ainsi que la mise en place de la gestion informatisée des prisons civiles.

En 2014, les premières sessions d'assises des cours d'appel de Cotonou, d'Abomey et de Parakou et celles du tribunal pour enfants statuant en matière criminelle de Parakou et de Cotonou ont été organisées. Dans le cadre de l'amélioration des conditions de détention, la prison civile d'Abomey-Calavi a été mise en service en mai 2014, ce qui a entraîné une diminution immédiate de l'effectif des détenus de la prison civile de Cotonou.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,  
Mesdames et Messieurs,

Les efforts en matière de lutte contre la corruption ont été tout de même reconnus par le Conseil d'Administration du Millenium Challenge Corporation des Etats-Unis d'Amérique qui vient de prononcer l'éligibilité de notre pays au bénéfice de cet appui, d'un montant de 250 millions de dollars US, à consacrer essentiellement au secteur de l'énergie. Il y a lieu de rappeler que ce concours joue le rôle de catalyseur puisque, du fait de ce programme, le Bénin peut encore attirer des investissements de plus de 2 milliards de dollars US de la part de la communauté financière internationale et plus particulièrement du secteur privé américain.

Au-delà, le Bénin a enregistré, selon les statistiques publiées par la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) en septembre 2014, des niveaux records d'investissements directs étrangers entrants en 2012, avec 282 millions de dollars US, et en 2013, avec 320 millions de dollars US, soit une augmentation de plus de 500% depuis 2006. Ces investissements sont concentrés dans la prospection pétrolière, les usines de ciment, la construction d'hôtels de grand standing, la transformation de coton et de noix de cajou, sans oublier le secteur portuaire et douanier.

En dépit des réformes à mettre encore en œuvre, les appréciations internationales en matière de risques (la COFACE et le groupe britannique AON) montrent que notre pays jouit encore, dans le contexte ouest africain, d'une bonne perception de la part des investisseurs.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,  
Mesdames et Messieurs,

La transformation structurelle de notre pays, au-delà des préalables et pré-requis relatifs à la qualité de la gouvernance et à l'efficacité de la chaîne de gestion des finances publiques, repose particulièrement sur des infrastructures de qualité, la relance de l'agriculture et l'amélioration du système éducatif national ainsi que du système de sécurité sociale.

A ce titre, mon Gouvernement met en œuvre un programme ambitieux de construction d'infrastructures de transport compte tenu de leurs effets d'entraînement sur l'activité économique des entreprises et des ménages. Ainsi, les travaux d'extension du réseau routier, pour un coût d'environ 82 milliards de FCFA, dont 66 milliards sur contribution nationale, ont couvert un linéaire de 1288 km et concernent principalement des travaux urbains, interurbains et d'ouverture du Bénin sur l'extérieur. En outre, un linéaire de 147 km de route, pour un montant de plus de 48 milliards de FCFA, est en instance de démarrage.

La relance de l'agriculture est impulsée notamment par l'amélioration de la qualité de la

gouvernance de la filière coton qui tient compte du souci permanent du Gouvernement d'améliorer les conditions de vie des cotonculteurs. Parallèlement, les autres filières prioritaires ont bénéficié d'appuis appréciables notamment le riz, le maïs, l'ananas, l'anacarde, les cultures maraîchères, le lait et la viande. L'action du Gouvernement en la matière vise principalement la couverture des besoins alimentaires de même que l'amélioration de l'attractivité de l'activité agricole et du milieu rural par l'accroissement des revenus. L'usine de montage de matériel agricole de Ouidah sortira dix tracteurs par jour en moyenne. Chaque tracteur, pour 8h de travail, permettra d'emblaver une superficie de 16 ha. Mon gouvernement s'emploiera à mettre en place les mécanismes pour créer les conditions pour un accès aisé des producteurs à ces tracteurs et maintenir la solvabilité de la Société BENIN-TRACTEURS en création avec le secteur privé Indien, Béninois et la Mairie de Ouidah. La transformation structurelle de l'économie béninoise doit prendre également appui sur des ressources humaines de qualité. Mon Gouvernement accorde donc une place de choix à l'amélioration du système éducatif de notre pays. Le deuxième forum national sur le secteur de l'éducation a été organisé du 17 au 19 décembre 2014 pour consacrer la rupture dans notre système éducatif, le réorienter résolument vers l'enseignement technique et professionnel et son adéquation aux besoins du marché.

L'amélioration de la gouvernance économique permet de dégager des ressources pour la prise en charge des questions sociales et de solidarité nationale. Le Régime d'Assurance Maladie Universelle (RAMU) est devenu opérationnel en zone rurale avec la prise en charge effective des adhérents dans les formations sanitaires publiques, améliorant ainsi le système de sécurité sociale. Le RAMU sera généralisé dès l'adoption de la loi par notre institution parlementaire.

En matière sanitaire, l'année 2014 a été marquée dans notre sous-région par l'épidémie à virus Ebola. Le Bénin n'a enregistré aucun cas à ce jour. Je voudrais tout de même renouveler notre solidarité à l'endroit des pays frères et amis qui subissent les conséquences dramatiques de cette épidémie. Quant à l'épidémie à virus Lassa, dont notre pays a connu quelques cas, la situation est bien maîtrisée grâce à la disponibilité du traitement.

Par ailleurs, pour promouvoir l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, mon Gouvernement a renforcé le programme de microfinance aux plus pauvres et les différents programmes d'insertion professionnelle des jeunes. Ainsi, à travers le Programme d'Appui à l'Emploi Salarié (PAES), l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) a mis en stage de pré-insertion professionnelle, 1.650 jeunes diplômés sans emploi suivant son cycle classique, dont 154 mis à la disposition des mairies. En outre, et à travers l'édition spéciale décidée par mon Gouvernement, le même programme a mis à la disposition des enseignements secondaire et primaire, 2.500 nouveaux stagiaires ANPE essentiellement constitués d'enseignants pour la rentrée 2014-2015, soit un total de 4.150 jeunes pré-insérés en 2014. Avec la mise en service en 2014 de l'Antenne Départementale ANPE du Plateau, installée dans la Commune de Pobè, mon Gouvernement a achevé le processus engagé depuis 2012 pour doter les 12 départements en antennes ANPE. Au total, en y ajoutant les recrutements dans le corps des agents contractuels de l'Etat, plus de 17.000 emplois salariés ont été créés en 2014 au profit de la promotion de l'emploi des jeunes dans notre pays. Les mécanismes mis en place permettront de créer environ 20 000 emplois en 2015.

Pour renforcer l'esprit patriotique de la jeunesse tout en lui offrant la possibilité de faire une expérience professionnelle, le Corps National des Jeunes Volontaires pour le Développement (CNJVD) a été lancé en janvier 2014 et doté d'un plan stratégique 2015-2017. Aussi, 2.700 jeunes volontaires ont-ils été recrutés et déployés après une formation spécifique.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,  
Mesdames et Messieurs,

L'évaluation des progrès réalisés en Afrique, en 2014, dans l'atteinte des OMD, faite par la Banque Africaine de Développement, la Commission économique pour l'Afrique, la Commission de l'Union Africaine et le Programme des Nations Unies pour le Développement, confirme les bonnes places du Bénin, bien qu'en toute humilité, je sois conscient du chemin qui reste à parcourir.

Ainsi, en matière de réduction de la faim, notre pays se classe 8ème en Afrique et 2ème de l'UEMOA ; en matière d'éducation primaire et de taux d'achèvement du primaire, le Bénin se classe 2ème de l'UEMOA ; en ce qui concerne la parité filles/garçons dans le primaire, notre pays se classe 2ème de l'Afrique dans le groupe des pays ayant réalisé des progrès considérables ; au titre de l'équité salariale entre femme et homme, notre pays est le 1er de l'UEMOA et le 9ème dans toute l'Afrique ; dans le domaine de la réduction de la mortalité des moins de 5 ans, le Bénin est classé parmi les pays ayant accompli des progrès remarquables ; en ce qui concerne la réduction des taux d'incidence, de prévalence et de mortalité dus à la Tuberculose, le Bénin occupe le 2èmerang dans l'UEMOA ; au titre des naissances assistées par un personnel soignant qualifié, notre pays est le 1er dans l'UEMOA ; pour le volet amélioration de l'accès à l'eau potable, le Bénin fait partie du groupe des 6 pays africains présentant les meilleures probabilités d'atteinte de cette cible.

Malgré ces progrès, des défis demeurent à relever, notamment en ce qui concerne la réduction de la pauvreté et des inégalités et en matière d'inclusion de toutes les forces productives. Des progrès sont également à faire en termes de planification familiale en vue d'assurer une meilleure adéquation entre la croissance démographique et la croissance économique.

Les avancées déjà réalisées ont été rendues possibles par la conjonction d'une économie en pleine reprise, de nouvelles politiques gouvernementales, du soutien du parlement, de la mobilisation de la société civile et de l'engagement de nos partenaires techniques et financiers en faveur des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

C'est pour moi ici l'occasion d'exprimer à chaque acteur de ce succès, la reconnaissance du Gouvernement et du peuple béninois. La marche vers les OMD est encore longue et mon Gouvernement voudrait encore savoir pouvoir compter sur l'engagement et la sollicitude de chacun et de tous. En effet, les ODD nous appellent à un changement de paradigme de développement, qui met au centre du développement l'homme mais dans des conditions respectueuses de l'environnement.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,  
Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de la gouvernance politique, de nouveaux membres du Conseil Economique et Social et de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication ont été installés. Les dispositions prévues dans la Constitution et les lois organiques ont été respectées à cet effet. Il s'agit de la manifestation de la vitalité de notre système démocratique dans lequel chaque institution constitutionnelle et légale joue librement son rôle.

En ce qui concerne la correction de la Liste Electorale Permanente Informatisée (LEPI) pour l'organisation des élections municipales, mon Gouvernement a tout au long de l'année apporté sa contribution pour faciliter les travaux du Conseil d'Orientation et de Supervision (COS/LEPI). Pour résoudre les difficultés évoquées par le COS/LEPI, j'ai moi-même organisé plusieurs séances et rencontres, dont l'objectif est de créer l'union sacrée autour de la correction de la LEPI pour l'organisation dans la transparence et la paix des élections.

Comme vous le savez Monsieur le Président, dans l'organisation des élections, le code électoral assigne trois tâches au Gouvernement notamment le financement des élections, la convocation du corps électoral et la sécurisation des élections.

En ce qui concerne le financement des élections, le budget soumis à mon Gouvernement par le COS/LEPI s'élève à treize milliards huit cent millions (13.800.000.000) de francs CFA. Je peux vous affirmer et rassurer le peuple Béninois qu'à ce jour la totalité de cette somme a été mise à la disposition du COS/LEPI et comme il est coutume de le dire « pas un seul kopek » n'est dû à cette Institution. Quant à elle, la CENA aussi jouit de la sollicitude totale de mon Gouvernement.

En ce qui concerne la convocation du corps électoral, mon Gouvernement attend sa saisine par la CENA qui est disposée à le faire dès que les conditions sont réunies dont au premier chef la disponibilité de la Liste Electorale Permanente Informatisée à produire par le COS/LEPI, laquelle liste est l'élément déclencheur de l'ensemble de notre processus électoral.

En ce qui concerne la sécurisation des élections, les Forces de sécurité et de défense sont fin prêtés. Monsieur le Président, vous conviendriez avec moi qu'il est urgent que le COS/LEPI rende disponible la LEPI et que notre auguste Assemblée consente à prendre une loi dérogatoire.

Cependant, je demeure persuadé que c'est ensemble avec toutes les forces politiques et sociales avec mon Gouvernement que nous créerons les conditions favorables à la tenue des élections municipales, communales et locales, législatives et présidentielles.

En effet, la non organisation de ces élections est lourde de préjudices pour notre pays car la tenue de toutes les élections constitue une préoccupation partagée par tous. Ainsi, le Conseil d'Administration du Millenium Challenge Corporation en a fait une condition pour la signature du deuxième Compact. C'est pourquoi, les synergies nécessaires entre les actions de toutes les forces politiques et sociales seront recherchées et utilisées pour la tenue effective de toutes les élections dans la sérénité pour la consolidation de la paix et la cohésion nationale. L'union sacrée de tous appelée de mes vœux, matérialisée par les différentes initiatives de réunions et l'organisation en cours du dialogue politique centré sur la tenue des élections, devra, je l'espère, contribuer à la mise à disposition de la LEPI et la prise par le Parlement de la loi dérogatoire. Je lance un appel à la veille citoyenne afin que le processus électoral arrive à son terme, dans la paix et la concorde de tous les fils et filles de notre pays.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Mesdames et Messieurs,

L'ensemble des progrès réalisés au plan national est appuyé par notre diplomatie qui, en cette année où notre pays assure la présidence de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, est restée très active tant sur le plan des relations bilatérales et multilatérales que dans le domaine de la consolidation des liens avec nos frères et sœurs vivant à l'étranger en vue de leur participation au développement de notre commune Patrie.

Le dynamisme de notre diplomatie explique l'excellente qualité des relations que notre pays entretient avec ses pays partenaires et justifie les nombreuses visites de travail effectuées par des Chefs d'Etat au Bénin et la signature d'importants accords et le financement de nombreux projets capitaux dans les domaines social et économique de notre pays.

Au titre des relations avec nos concitoyens vivant à l'étranger, au-delà des actions humanitaires de rapatriement des ressortissants béninois consécutives aux guerres civiles en République Centrafricaine et en Libye, je voudrais surtout mettre l'accent sur le « Pacte de Développement du Bénin avec la Diaspora » conclu en marge de la Table Ronde de Paris. Ce pacte constitue une réponse aux aspirations des Béninois de l'extérieur d'apporter leur contribution au développement

de leur pays. Dans cette perspective, il sera procédé au cours de l'année 2015 à une opération de recensement des Béninois de l'extérieur dans le cadre du projet « Mobilisation de la diaspora béninoise et identification des besoins en expertise scientifique et technique du Bénin »

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

Honorables Députés,

Mesdames et Messieurs,

Sur le plan économique, l'année 2015 sera marquée par l'entrée en vigueur du Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO, l'arrivée à terme des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et la transition vers les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Face à ces nouveaux défis, les orientations économiques de mon Gouvernement ont pour ambition de renforcer le potentiel de production dans la perspective de la poursuite de la transformation structurelle de l'économie béninoise. Les mesures qui seront mises en œuvre viseront notamment :

- la promotion de l'emploi des jeunes ;
- le renforcement du capital humain et des infrastructures de soutien à la production ;
- la modernisation de l'agriculture (production vivrière, élevage et pêche) et la promotion de l'agro-industrie.

Pour l'année 2015, mon Gouvernement prévoit une croissance économique de 6,0% contre 5,7% en 2014 qui découlerait notamment de :

- l'augmentation des investissements publics avec la poursuite de la politique des grands travaux, particulièrement dans les secteurs de l'énergie et des infrastructures ;
- l'amélioration du climat des affaires dans le but d'attirer les investissements privés vers les pôles de croissance et de densifier le tissu industriel ;
- les travaux de construction du réseau ferroviaire Cotonou-Parakou-Dosso-Niamey ;
- la consolidation des acquis et des initiatives de développement en cours.

Toutes ces actions nécessitent des réformes institutionnelles, structurelles, sociales et solidaires.

Elles appellent une véritable refonte de nos mentalités et constituent la fondation dont la matérialisation passe par la réalisation immédiate des actions suivantes :

- le Bénin qui aspire à son émergence doit reposer sur le ciment du dialogue ;
- le Bénin doit dialoguer avec lui-même. Toutes les forces politiques et sociales de notre pays doivent dialoguer avec elles-mêmes ;
- Le Gouvernement doit dialoguer avec la classe politique et je salue les initiatives en cours ;
- Le Gouvernement doit enclencher immédiatement le dialogue avec la société civile pour lui permettre de jouer en tout état de cause, son rôle de veille citoyenne ;
- Intensifier le dialogue avec les jeunes, les femmes, les personnes handicapées et les personnes du troisième âge ;
- Le Gouvernement doit poursuivre et approfondir le dialogue avec les partenaires sociaux ;
- Le Gouvernement doit poursuivre et approfondir le dialogue inclusif avec le secteur privé et toutes ses composantes (chambre de commerce, Patronat, Chambre d'Agriculture, Chambre des Métiers etc.) ;
- Le Gouvernement doit mettre en place un partenariat stratégique avec la communauté internationale et étendre le dialogue politique engagé avec l'Union Economique aux autres partenaires tels que les Etats Unis, la Chine, l'Allemagne et les autres partenaires dans l'intérêt réciproque de nos peuples.

J'invite instamment le peuple Béninois à mettre en route avec le Gouvernement, le Bénin nouveau dont je rêve en cette fin d'année. Comme vous pouvez le constater, il repose sur le dialogue et rien

que le dialogue indispensable à préserver l'identité légendaire de notre pays reconnue depuis l'historique conférence des forces vives de la Nation. Elle signifie, stabilité politique, démocratique, constitutionnelle, sociale, sécuritaire, financière, macroéconomique dans un environnement des affaires sain, garantissant la sécurité humaine et la solidarité nationale. Toute chose qui en définitive, requiert la refondation basée sur la démocratie, la bonne gouvernance, le Partenariat public-privé, l'énergie et les infrastructures.

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Honorables Députés,  
Mesdames et Messieurs,

L'année 2015 est aussi une année électorale, tant pour les communales que pour les législatives. C'est l'occasion de vous exprimer, Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, la reconnaissance de la Nation pour votre leadership. Je voudrais aussi remercier les honorables députés pour la qualité du travail abattu au cours de la présente législature.

C'est le lieu d'appeler de nouveau et avec insistance, la classe politique, les acteurs de la société civile et l'ensemble de la population à se remémorer les idéaux de la Conférence des Forces Vives de la Nation. Il s'agit pour nous tous de placer l'intérêt supérieur de la Nation au-dessus de tout et d'œuvrer en conséquence à la sauvegarde de la concorde nationale.

C'est sur cet appel à chacune et à chacun pour la consolidation de la paix et de la cohésion nationale que je souhaite au Peuple béninois, aux Présidents des Institutions de la République, à vous-même, Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, aux honorables députés ainsi qu'aux partenaires et aux amis qui vivent parmi nous, une excellente année 2015.

Que Dieu bénisse le Bénin, notre Patrie commune !

Vive la République !

Je vous remercie.